



CHALLENGE DEPARTEMENTAL DE FUTSAL U13

2023

Règlement :

ART 1 : Organisation

La Commission Départementale Futsal, par délégation du comité Directeur est chargée de l'organisation du challenge U13.

42 équipes qualifiées. 5 journées + une finale sont prévues :

Les équipes absentes sur 1 des 5 tours ne peuvent participer au tour suivant

1^{er} tour : le Samedi 22 Octobre 2022

2^{ème} tour : le Samedi 5 Novembre 2022

3^{ème} tour : le Samedi 17 Décembre 2022

4^{ème} tour : le Samedi 7 Janvier 2023

5^{ème} tour : le Samedi 21 Janvier 2023

Finale : le Samedi 4 Février 2023

ART 2 : Cotation

Les classements sont établis en tenant compte des points attribués comme suit :

Match gagné : 3 points

Match nul : 1 point

Match perdu : 0 point

Les points cumulés sur chacun des 5 plateaux sont additionnés.

Un classement est effectué après chaque journée.

A l'issue des 5 journées, les équipes présentant les meilleurs coefficients nombre de points par rapport au nombre de matchs joués seront invitées pour la Finale Départementale. (10 équipes qualifiées)

ART 3 : Arbitrage et Durée des matchs

L'arbitrage est effectué par un arbitre dirigeant

Les lois du jeu sont précisées sur un document annexe.

Durée des matchs :

Tournoi à 6 équipes : 1 X 10 minutes

Tournoi à 5 équipes : 1 X 15 minutes

Tournoi à 4 équipes : 2 X 10 minutes

Tournoi à 3 équipes : 2 X 15 minutes

ART 4 : Qualification et participation des Joueurs

Peuvent participer à ces rencontres, les joueurs licenciés Futsal U12G, U13G + 3 U11G et U12F, U13F, U14F et 3 U11F.

ART 5 : Fiche de plateau

Elle est à adresser par le club recevant au District [pour le Mardi suivant dernier délai](#)



ART 6 : Réserves et réclamations

Elles sont examinées et jugées par la commission départementale compétente.
La CD Futsal statuera sur les cas particuliers et non prévus dans ce règlement

La CD Futsal



17, RUE VOLTAIRE BP 35 - 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 – TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 – APE 931 2Z

